

COMMUNIQUE DE PRESSE

Délégation des élus de la Lomagne Gersoise à la Direction Académique des Services de l'Education Nationale du Gers

La défense d'une offre scolaire équilibrée au cœur des préoccupations de la Lomagne Gersoise

Ce vendredi 24 février 2017, le Président Jean-Louis CASTELL, accompagné d'une délégation de maires et conseillers municipaux des communes membres composée du Sénateur-maire de Fleurance Raymond VALL, de Vice-présidents de la Lomagne Gersoise, s'est présentée à la Direction Académique des Services de l'Education Nationale du Gers pour manifester la forte mobilisation des élus et habitants du territoire communautaire contre le projet de carte scolaire.

Le Président Jean-Louis CASTELL a en premier lieu souhaité insister sur les conditions dans lesquelles la concertation avec les territoires a été menée pour l'élaboration du projet de carte scolaire.

Il a rappelé le courrier de M. le Préfet du Gers du 25 septembre 2015 qui posait l'Intercommunalité comme interlocuteur privilégié des services de l'Education Nationale pour engager des concertations en lien avec le protocole relatif à l'évolution pluriannuelle de la structure territoriale du premier degré dans le Gers.

Si les élus du territoire de la Lomagne Gersoise ont toujours souligné la protection que pouvait apporter la signature par l'ensemble des partenaires de ce protocole à l'échelle du Gers, ils rappellent également que le territoire s'est fortement engagé dans ce travail de concertation, qui s'est traduit notamment par un transfert partiel de la compétence à l'intercommunalité pour apporter aux services de l'Education Nationale toutes les garanties financières et techniques à la réalisation des investissements nécessaires à la mise en œuvre de la carte scolaire.

Le choix de la Lomagne Gersoise, en lien avec les préconisations du comité de pilotage du protocole départemental, a été de faire confiance à chaque territoire et commune concernée pour établir les propositions les plus adaptés aux bassins et habitudes de vie des habitants du territoire, tout en restant conscient des efforts à entreprendre pour un juste équilibre de la démographie scolaire à l'échelle du département (et particulièrement sur l'est du département contraint par la pression démographique de la métropole toulousaine).

Sur cette base, de réelles propositions innovantes, mettant au cœur des préoccupations l'intérêt et le bien-être des élèves, mais terriblement difficiles pour le territoire, avec des fermetures d'écoles proposées, ont pu être exposées.

Sur le seul fondement de la défense d'une juste répartition de l'offre scolaire sur le territoire, l'ensemble des élus de la Lomagne Gersoise, communes, syndicats et intercommunalité regroupés, regrette le peu de lisibilité et d'attention qui aura pu être porté à ce travail difficile, et particulièrement l'absence de position claire qui conduit ce jour la délégation de ce territoire à s'opposer à ce projet de carte scolaire découvert sur les réseaux sociaux.

Les maires des communes ont particulièrement exprimé leur sentiment d'exaspération, de trahison et d'abandon de la part des services de l'Education Nationale, les laissant chacun dans une incertitude insoutenable créant confusion et amertume partagées par les associations de parents d'élèves.

A l'aube de la présentation de la carte scolaire 2017-2018, les élus de la Lomagne Gersoise s'opposent ainsi au projet de carte scolaire et sollicitent un moratoire d'un an pour garantir la défense d'une école de proximité et de qualité.